

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **20 (1886)**

Heft 6

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Per. 85686

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Juin 1886.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Dr Guillot à Neuchâtel au prix de Fr. 2.50 par an pour la Suisse et Fr. 3 pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste au prix de Fr. 2.10 pour la Suisse et Fr. 3.50 pour l'étranger.

UN NOUVEL ENNEMI DES ABEILLES

C'était à la fin du mois d'Avril écoulé, de ce beau mois si doux, si parfumé, alors que sous les chauds rayons du soleil s'épanouissaient presque toutes à la fois les fleurs des différentes espèces d'arbres fruitiers, et que les abeilles entouraient de leurs essaims bourdonnants les immenses bouquets fleuris des cerisiers, des pruniers et des poiriers. Les soirées étaient tièdes et embaumées comme celles du mois d'Août, le thermomètre marquait souvent plus de 20° à 6 heures du soir, et plusieurs fois, à la chute du jour, des éclairs brillèrent à l'horizon, au milieu de nuages tout chargés d'électricité.

Le soleil allait disparaître ; les dernières abeilles regagnaient leur ruche d'un vol lourd, chargées de butin. À quelques pas du rucher, dans un bassin rempli d'eau et de mousse, quelques abeilles faisaient encore à la hâte provision d'eau ; elle leur sert, mêlée de miel, à déblayer le pollen et composer la bouillie dont elles nourrissent leurs larves. Toute la journée, des centaines d'abeilles s'étaient succédé sur le bassin de mousse ; elles en lèchaient les brins humides, puis au bout de deux à trois minutes, s'envolaient lourdement. On ne s'imagine pas la quantité d'eau consommée par une forte ruche, à la fin d'Avril et dans le courant de Mai, alors que les gâteaux de cette ruche contiennent plusieurs milliers d'œufs et de larves de différents âges, qui toutes demandent des soins continuels.

Tout à coup, un brillant carabe doré - un cheval d'or, comme l'appellent les enfants - parut aux environs du rucher, se dirigeant en ligne droite sur le bassin rempli de mousse et d'eau. Sans hésiter, il s'élança sur la mousse, au grand effroi de quelques abeilles, qui s'envolèrent. Le carabe eut l'air intimidé au contraire du départ des bueuses d'eau, et resta un instant comme absorbé dans de

profondes réflexions. Puis il reprit sa marche avec plus de circonspection, et ne tarda pas à se heurter à une autre abeille qui, toute effarée, voulut partir. Mais elle avait à peine déployé ses ailes, que le carabe la saisit de ses puissantes mandibules par le milieu de l'abdomen, et se mit en devoir de la dévorer sur place, toute vivante. On essaya bien de la délivrer, mais c'était trop



tard, la pauvre bestiole avait reçu une blessure mortelle et le carabe doré reprit sa proie et voulut s'enfuir avec. Mais en chemin, ce petit tigre altéré de sang, se croisant avec de nouvelles abeilles attardées et distraites, abandonna le cadavre informe qu'il portait, et voulut s'emparer d'une nouvelle victime. Mais le propriétaire des abeilles surveillait le beau carabe doré, et ne lui permit pas de consommer un nouveau crime.

Une minute après, apparition d'un second carabe, qui marchait en toute hâte, à grandes enjambées, dans la direction du bassin de mousse. Il fut condamné sur de simples soupçons, quoi qu'il fut aisé de prouver qu'il avait dû prendre part à de précédents festins ; car en examinant de près la mousse contenue dans le petit bassin, et placée là pour que les abeilles ne s'y noient pas, on y découvrait une quantité de débris de pattes, d'ailes et d'antennes qui en disaient long sur les ravages exercés par les carabes dorés. Ils ne se contentent pas, comme je le croyais alors, de petits cadavres d'animaux, mais s'attaquent, comme les frelons, aux insectes vivants, à des abeilles dont les ailes semblaient pourtant les mettre à l'abri d'un pareil sort. Hélas, combien de ces pauvres abeilles perdent ainsi la vie au bord des ruisseaux et des étangs, ou succombent aux poursuites des martinets et des hirondelles, ou dans les embûches perfides des araignées. Heureusement la prodigieuse fécondité de la reine des abeilles répare ces pertes ; on sait que dans une bonne ruche, au printemps, une reine pond plus de trois cento œufs par jour.

G. G

CONTES POPULAIRES NEUCHATELOIS

XI

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

L'hôtel de commune de N. est une belle habitation, et l'on y admire une antique et vaste salle dont les fenêtres élancées sont garnies de vitraux ronds, connus autrefois sous le nom de coquilles.

Or, par une chaude matinée d'été, les honorables conseillers de cette commune étant réunis dans cette salle pour délibérer sur les affaires du jour, voient tout à coup une fumée blénaire s'élever en spirale vers le plafond, puis bientôt après une flamme brillante s'échappe du tapis de drap qui recouvre la table. Le président du Conseil, avec une rare présence d'esprit, s'empresse d'éteindre ce commencement d'incendie en frappant sur la flamme avec ses mains.

C'était un malicieux coup de soleil traversant l'un des vitraux bombés d'une fenêtre qui avait allumé le tapis, comme aurait pu le faire un verre grossissant tenu sur un morceau de papier.

Encore ému de cette alerte, le Président s'écrie : "Heureusement que cet incendie n'est pas arrivé de nuit, car nos pompiers auraient eu bien du mal à se rendre maîtres du feu."

Un ancien clubiste.



Club Ourassien.

Assemblée générale des Sections à la Tourne, Jeudi 3 Juin, jour de l'Ascension. Tous les amis du Club sont cordialement invités à participer à la réunion.

Ordre du Jour.

10 heures : Ouverture de l'Assemblée, réception des Sections.

Rapport administratif.

Communications des Sections.

Travaux individuels.

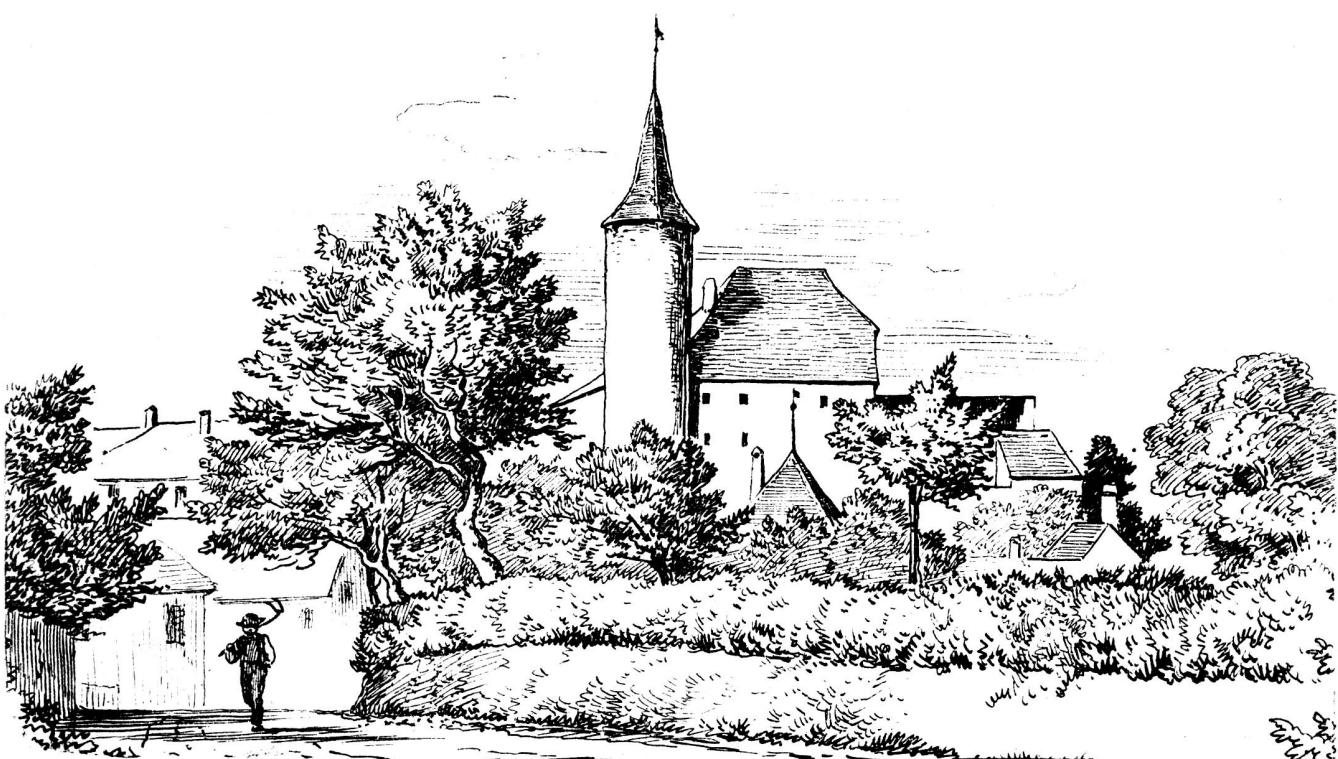
Divers.

12 heures : Pique-nique.

1 1/2 heure : Promenade aux Tablettes.

Le Comité central.

LE CHATEAU DE BOUDRY



Il y a château et château. Celui de Boudry n'a pas l'aspect féodal, noble et sévère du castel de Vannarcus. Il y chercher pas les fossés, les poternes, les machicoulis antiques ou restaurés de celui de Gorgier. Sa grande tour ronde, la haute muraille enceignant sa cour, sa situation au sommet de la colline, font pourtant remarquer du passant le château de Boudry.

Et puis, grâce aux événements historiques où il a joué son rôle, aux siècles qu'il a traversés, on le considère avec un peu de ce respect dont on entoure les vieillards, et cela, même en dépit de sa destination actuelle. Aujourd'hui, fêlas ! "sic transit gloria mundi" ! ce n'est plus messire le châtelain, commandant de la garnison et chef de la Cour de justice civile et criminelle, qui occupe la vieille demeure, mais un sergent de gendarmerie, chargé de tenir soigneusement sous clef et de nourrir économiquement les râdeurs, bataillards, ivrognes tapageurs et autre menu fretin que le filet judiciaire a pêchés, mais ne trouve pas dignes d'occuper un logis plus grandiose, et sans doute plus sévère, dans le chef-lieu du canton.

Les parties les plus anciennes du château de Boudry sont les murs N. O., formés de moellons de tuf, et la tour, dont la base est construite en blocs erratiques non taillés. Ces parties, qui datent du XIV^e siècle, ont peut-être été élevées sur d'anciennes constructions burgandes. O. Huguenin.

LES SOURCES D'EAU DE NEUCHATEL

NOTICE GÉOLOGIQUE (SUITE ET FIN)

D'autres sources s'échappent à la hauteur de la rue de l'Industrie, entre la colline du Centre et celle de la Rochette. C'est une de ces sources qui alimentait jadis la fontaine du Palais Rou-

gement. Elle a dû être abandonnée depuis la construction du canal-égout de la rue de l'Industrie.

Une autre source s'écoule entre la colline de la Rochette et le Crêt-Baconnet et alimente la fontaine de la propriété Séquier. Il est probable que les puits de la Maladière reçoivent souterrainement l'eau qui s'écoule du vallon de Fabys par le démantèlement du Clos-Brochet et le vallon du Mail.

D'où provient l'eau qui imprègne toutes ces couches de terrain poreux et qui y forme une nappe d'eau souterraine ? Nous avons déjà dit que l'eau souterraine que l'on rencontre dans le sol des quartiers avoisinant le lac était celle du lac, dans lequel se déverse souterrainement l'eau qui descend des pentes voisines. Nous venons de dire que l'eau que l'on rencontre dans le vallon compris entre Gibraltar et Clos-Brochet pouvait recevoir des affluents du vallon supérieur, c'est-à-dire de celui de Fabys ; à son tour celui-ci peut recevoir l'eau qui s'écoule du vallon du Pertuis-du-Sault par la fissure que l'on remarque au-dessous de la Roche-de-l'Ermitage. Dans tous ces cas, la quantité d'eau qui se trouve dans ces terrains est en rapport avec la surface du sol. Il n'y a que les sources de l'Ecluse, dont l'origine est encore controversée, qui exigent quelques explications. D'après ce qui précède, on doit admettre que dans le fond du vallon de l'Ecluse il se trouve une nappe d'eau souterraine alimentée non seulement par l'eau de pluie qui tombe à sa surface, mais aussi par des affluents souterrains venant des Gorges du Seyon et de Chaumont.

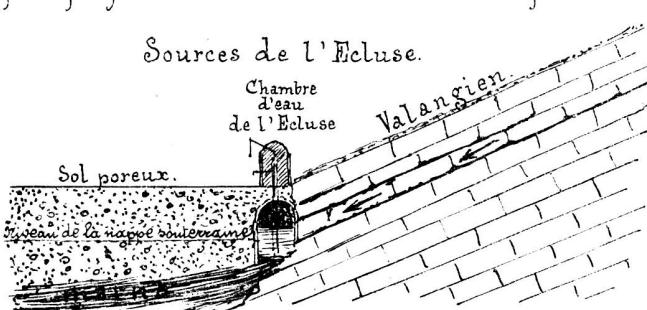
L'affluent venant du Plan et que l'on voit dans la Chambre d'eau sortir du rocher, est un de ces suintements tels qu'on en observe de moins importants vis-à-vis du Pré-Barreau, par exemple sur la paroi de rochers contre laquelle la route de l'Ecluse est adossée, et où une fontaine a été établie. Si l'affluent qui sourde dans la chambre d'eau de l'Ecluse est plus important que les autres suintements connus, cela tient, croyons-nous, à ce qu'il se trouve à la partie inférieure de cet affaissement du sol dont nous avons parlé, et qui correspond à une fissure transversale venant de Pierre-à-Dot et descendant par la Combe-aux-Merles et la Combe-aux-Ginges dans le vallon de l'Ecluse. C'est dans cette fissure que s'écoulerait une partie des eaux pluviales qui tombent dans la région indiquée de Chaumont. Ces eaux souterraines viennent ainsi s'aider à former la nappe d'eau qui alimente la chambre d'eau de l'Ecluse et les puits de ce quartier. On peut admettre que l'eau venant de Chaumont et qui sort du rocher dans la chambre d'eau ne représente qu'une faible partie de cette circulation souterraine des eaux. Elle n'en est en quelque sorte que l'écoulement superficiel et il est très probable qu'une notable quantité pénètre plus profondément dans le sol et suit la pente du Valangien après avoir traversé le sol poreux qui remplit la fissure dont nous avons parlé.

Nous pensons avoir démontré que les sources de l'Ecluse ne sont pas autre chose que l'eau de la nappe souterraine de ce vallon, captées, il est vrai, à l'endroit où un fort affluent souterrain mais superficiel venant de Chaumont rejoint cette nappe d'eau. Malheureusement l'eau de ces sources est devenue impropre à l'alimentation depuis que l'on a construit de nombreuses habitations et des canaux-égouts dans le voisinage immédiat de la chambre d'eau.

(Communication faite au Club Jurassien)

(Section de Neuchâtel. 1875.)

Sources de l'Ecluse.



devenue impropre à l'alimentation depuis que l'on a construit de nombreuses habitations et des canaux-égouts dans le voisinage immédiat de la Chambre d'eau.